



Mairie de Saint-Savin

04 74 28 92 40
mairie@saintsavin-isere.fr



Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 038-213804552-20240408-DEL2024_022-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION n°2024-022

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

présents : 25
votants : 25

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SAVIN
dûment convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil en mairie,
sous la présidence de Fabien DURAND, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 avril 2024

Présents : Mmes et Mrs : Fabien DURAND, Florence VERLAQUE, Jean-Michel CREMONESI, Angélique CONTAMIN, Claude DIMIER, Delphine GUILLOT, Christian COCAT, Patrick ROZE, Marie-Laure GONCALVES, Christophe DENIS, Catherine LINAGE, Anne-Lise MAULOUET, Daniel PAILLOT, Elodie DUGUE, Nicolas MILLON, Rachel BASSET, Clément RAVET, Virginie MATHIEU, Alexandre GINET, Claude BINET, Viviane MONTOVERT

Absents excusés : Eveline DUJARDIN (pouvoir à Jean-Michel CREMONESI), Franck ROESCH (pouvoir à Viviane MONTOVERT), Téo FLANDRIN (pouvoir à Elodie DUGUE), Jean-Philippe ROUSSEL (pouvoir à Anne-Lise MAULOUET)

Absents : Romain BIANZANI, Philippe TISSERAND

Secrétaire de séance : Marie-Laure GONCALVES

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu d'approuver le procès-verbal de la séance précédente du Conseil Municipal,

Vu le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 mars 2024 adressé aux Conseillers Municipaux,

Compte-tenu des potentielles observations faites en séance qui seront dûment notées sur le document,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'approuver ledit procès-verbal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 mars 2024.

Fait et délibéré le 8 avril 2024

Pour copie conforme.

Le Maire,



Fabien DURAND